



Pratique :

■ Comment s'inscrire ?

L'admission se fait après **examen d'un dossier de candidature**. Vous effectuez un pré-dossier de candidature sur Internet : www.univ-metz.fr bouton « **inscription** ».

Attention à la date limite de dépôt du dossier !

Les candidats pré-sélectionnés seront convoqués pour un entretien.

■ Contacts :

○ Université Paul Verlaine - Metz

Secrétariat du département arts

Raphaël Dufourneau

Ile du Saulcy

BP 30 309

57 006 Metz Cedex 1

Tél. : 03 87 31 56 39

E-mail : dep.arts@univ-metz.fr

Web de l'UFR : <http://www.sha.univ-metz.fr>

Lieu de formation : Campus du Saulcy et salles de musique.

Responsables de la licence : Sonia Serafin et Olivier Goetz

E-mail : serafin@univ-metz.fr

○ Scolarité de l'UFR sciences humaines et arts :

Tél. : 03 87 31 57 87

E-mail : scolarite.sha@univ-metz.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, mardi et jeudi de 9 h à 16 h et vendredi de 9 h à 12 h

○ Formation continue et VAE : Mme M.-J. Goby

Tél. : 03 87 31 58 31

E-mail : goby@univ-metz.fr



En savoir plus sur la licence : www.univ-metz.fr rubrique « formation »

■ Des questions sur votre orientation, les métiers, les poursuites d'études ?

Le **SIOU (service d'information et d'orientation universitaire)** vous aide à tout moment dans la construction de votre projet. SIOU / Ile du Saulcy - BP 80794 - 57012 Metz Cedex 1 /

03 87 31 50 40/ siou@univ-metz.fr



S'inscrire en ↘

licence professionnelle mention activités culturelles et artistiques assistants de production et d'administration - musiques actuelles

UFR sciences humaines et arts

à l'université Paul Verlaine - Metz

C'est la possibilité, en un an, après un bac + 2 (BTS, DUT, L2) :

- d'acquérir une **spécialisation** dans un cursus alternant cours théoriques et pratiques, dispensés par des enseignants et des professionnels,
- d'enrichir son CV grâce à une expérience professionnelle acquise lors d'un **stage obligatoire**, en vue d'une **insertion professionnelle facilitée**.

■ Si vous êtes titulaire ou futur titulaire :

- d'une L2 (2ème année de licence) mention arts du spectacle, musique, information communication, arts plastiques, sociologie, AES (Administration économique et sociale), droit,
- d'un DUT GEA (Gestion des entreprises et administration),
- ou de toute autre formation de niveau bac + 2 équivalant à 120 ects dans le domaine culturel, vous avez le « bon profil » pour être candidat en vue de l'admission dans la licence professionnelle.

■ Si vous avez de l'expérience :

Comme salarié ou bénévole dans le secteur culturel vous pouvez postuler.

L'existence et la pertinence de ces acquis seront évaluées par un jury d'admission lors de l'examen des dossiers de candidature et de l'entretien.

Objectifs :

- **Objectifs** : Cette formation prépare aux **fonctions d'organisation, de mise en œuvre et de promotion d'un produit musical enregistré** (industrie audiovisuelle et phonographique) ou **de spectacle vivant**, dans le domaine des musiques actuelles (qui recouvre le jazz, les musiques improvisées, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, la chanson et les musiques amplifiées). Il s'agit de **former des « assistants »**, c'est-à-dire des personnels intermédiaires entre les chefs de projets et les usagers (artistes et public) des industries et institutions concernées. Selon la taille et l'ambition des structures, l'étudiant formé par la licence peut être appelé à être plus ou moins polyvalent et à prendre en charge plus ou moins de responsabilités.

Types d'emplois : Assistants de production de salles de concerts, de festivals ou de l'industrie phonographique, assistants de programmation, assistants de booking et de diffusion, assistants logistique – tournées, adjoints de gestion et d'administration, assistants de direction au sein d'associations, d'institutions et d'organismes publics et privés à vocation musicale

Types de structures : salles de spectacles, entreprises de diffusion informatique et audiovisuelle, producteurs indépendants, labels et maisons de disques, éditeurs, festivals de musiques et pluridisciplinaires, groupes de musiques, médias, entreprises de production audiovisuelle, entreprises de publicité, services culturels des collectivités territoriales, fédérations nationales et internationales, associations culturelles

Débouchés :

- **Secteur(s)** (cf Nomenclature des spécialités de formation du RNCP Répertoire national des certifications professionnelles http://cncp.gouv.fr/CNCP/contenus/supp/supp_rncp_nsf.php) :
 - 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
 - 342 Développement et protection du patrimoine culturel
- **Exemples de métiers** (cf ROME Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, sur le site de l'ANPE : <http://www.anpe.fr/espacecandidat/romeligne/RilIndex.do>) :
 - Spectacle** :
 - 21215 Professionnel/Professionnelle de la mise en scène et de la réalisation
 - 21231 Professionnel/Professionnelle de la production des spectacles
 - Social et culturel** :
 - 23132 Animateur/Animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques
 - Gestion administrative (cadres)** :
 - 32165 Cadre technico-administratif des services au public

Compétences, savoir-faire :

- **Capacité à** :
 - assurer le suivi administratif des programmations artistiques, des tournées et des festivals,
 - gérer la contractualisation des artistes, des intervenants, la circulation des artistes en Europe,
 - élaborer la diffusion de produits musicaux,
 - structurer l'environnement professionnel des artistes et à en assurer la gestion, le développement et la diffusion.

Organisation :

Accessible après un bac + 2, la licence se déroule en un an, soit **deux semestres**, le second semestre comportant obligatoirement un **stage**.

Chaque semestre comporte un certain nombre d'UE (unités d'enseignement) totalisant une "valeur" de 30 crédits ECTS : l'étudiant obtient donc sa licence dès qu'il a validé **60 crédits**.

Programme des enseignements :

S1	UEF 51 Politiques culturelles publiques et privées (60h. ; 7 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Institutions politiques et culturelles. Etat et collectivités territoriales (20 h. cm + 20 h. td)- Industrie du disque et production phonographique (20 h. cm)
	UEF 52 Aspects juridiques et financiers (60 h. ; 7 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Environnement juridique, fiscal et réglementaire (20 h. cm + 10 h. td)- Statut des artistes, propriété intellectuelle et gestion des ressources humaines (20 h. cm + 10 h. td)
	UEF 53 Organisation et gestion (60h. ; 7 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Gestion budgétaire, recherche de financements, fiscalité (20 h. cm + 10 h. td)- Introduction aux régions et billetterie. Sécurité (10 h. td)- Informatique et nouveaux médias (20 h. td)
	UEC 54 Production et diffusion (48 h. ; 5 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Réseaux, tournées, festivals (15 h. cm + 20 h. td)- Techniques de rédaction et d'expression (5 h. cm + 8 h. td)
	UEOT 55 Langue vivante et PPP (36 h. ; 4 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Anglais professionnel (24 h. td)- Projet personnel et professionnel (12 h. td)
S2	UEF 61 Approche des musiques actuelles (60 h. ; 7 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Histoire des musiques actuelles (25 h. cm + 10 h. td)- Esthétiques des musiques actuelles. Commentaire d'écoute (15 h. cm + 10 h. td)
	UEC 62 Communication et marketing (48 h. ; 4 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Média et communication (10 h. cm + 10 h. td)- Mécénat et marketing (20 h. cm + 8 h. td)
	UEOT 63 Langue vivante et méthodologie (36 h. ; 3 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Anglais professionnel (24 h. td)- Méthodologie du projet tuteuré (12 h. td)
	UEF 64 Stage (420 h. ; 9 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Stage de formation
	UEF 65 Projet tuteuré (100 h. de travail individuel + 10 h. td méthodologie ; 7 ects) : <ul style="list-style-type: none">- Etude comparative de cas.

UEF: unité d'enseignement fondamental

UEC: unité d'enseignement complémentaire

UEOT: unité d'enseignement obligatoire transversale

Stage :

- **Durée** : 12 semaines minimum, en France et à l'étranger
- **Calendrier (début-fin de stage)** : début mars- fin août
- **Suivi de stage** : assuré à la fois par un tuteur universitaire et par un tuteur professionnel
- **Structures d'accueil** : voir « Types de structures » dans « Débouchés ».
- **Rédaction d'un rapport donnant lieu à une soutenance.**